

**Voile** Les cours de voile commencent à 9h30. Lorsqu'ils ont lieu à Moisson, les enfants doivent prendre la navette à 9h00 sur le parking de l'Aquanaute et seront amenés sur la base de loisir de Moisson. Le retour sera vers 12h15 sur le même lieu. Lorsque les cours de voile ont lieu à Mantes-la-Jolie les parents doivent déposer les enfants à 9h15 sur la base de l'ASM Voile sur l'île aux dames. (Tourner à gauche après la traversée du premier pont en direction de Limay).

Septembre														
7			14			21			28			28		
Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak
			M O I S S O N			M O I S S O N			M A N T E S			M A N T E S		

Octobre								
7			12			19		
Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak	Voile	Aviron	Kayak
M A N T E S			M O I S S O N			M O I S S O N		

Novembre		
9		
Voile	Aviron	Kayak
M A N T E S		



**Lieux de pratiques**

Séance de voile à Moisson  
Départ de la navette au parking aquanaute

Séance de voile à Mantes. (ASM Voile)  
Séances de Kayak & Aviron (ASM Kayak)

